

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES PARENTS

École Henri-Forest
DU 8 septembre 2022
19h15 à 20h00
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Mot d'accueil du président du CÉ
3. Mot de bienvenue de la direction de l'école
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente
6. **Présentation du rapport annuel du CÉ**
7. **Élection :**
 - 9.1. **Élection des représentants des parents au CÉ (2)**
 - 9.2. **Élection du substitut des représentants des parents au CÉ (1)**
 - 9.3. **Élection du délégué au Comité de parents de la Commission scolaire (1)**
 - 9.4. **Élection du substitut du délégué au Comité de parents de la Commission scolaire (1)**
8. **Formation d'un Organisme de participation des parents (OPP)**
9. Information de la direction
10. Information sur la date de la première rencontre du CÉ
11. Levée de l'assemblée